



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 006, Mars 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

*[revue.akiri-uao.org](http://revue.akiri-uao.org)*



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN-L: 2958-2814**  
**ISSN-P: 3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE)CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

ISSN-L: 2958-2814  
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)

I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

**Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

**Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Esohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître conférences, Université Alassane Ouattara

## **Comité de Lecture**

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## **Comité de rédaction**

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor :** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID :** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.



## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...



### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBAM Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Études hispaniques

1. **La pragmática en la enseñanza del ELE/ L2:  
aproximación a algunos manuales diseñados y usados en Camerún y España**  
Roseline FOUODJI WAGOUM Epse DJATSA ..... 1-19

#### Lettres Modernes

2. **Problématique de l'emploi de la virgule dans *Les Sept douleurs*  
de William Aristide Nassidia Combarry**  
Tilado Jérôme NATAMA..... 20-36
3. **La masculinisation de l'esprit féminin :  
réalisme ou surréalisme dans *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir**  
Vincent NAINDOUBA & Serge Simplicie NSANA..... 37-50
4. ***Le roi de Kahel* de Tierno Monénembo : un roman historique à tonalité épique**  
Komi Seexonam AMEWU..... 51-72
5. **Dynamique des langues et politique éducative au Mali**  
Ousmane Ag NAMOYE & Aldiouma KODIO, ..... 73-88

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

6. **Description morphosyntaxique de l'adverbe du marka**  
DAO Nébremy ..... 89-107
7. **Cadre stratégique pour la refondation au Mali :  
reconstruction et déconstruction d'une communication**  
Adama KODJO..... 108-124

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

#### Archéologie

8. **Protection des sites archéologiques au Burkina Faso :  
le cas du chantier école de Wargoandga**  
Lassina SIMPORÉ & Fonyama Elise THIOMBIANO, épouse ILBOUDO ..... 125-138

#### Histoire

9. **Coopération néerlandaise et développement socioéconomique  
du Burkina Faso : cas du PDI/Z (1983-2006)**  
Sébastien GUIPO..... 139-155
10. **Le contrôle de la production d'huile par le monopole d'état dans  
l'Égypte antique sous domination gréco-romaine**  
YAPI Fulgence Thierry ..... 156-167
11. **Eschine et la paix à Athènes au ive siècle avant Jésus-Christ :  
dialogue et négociations avec le royaume de Macédoine**  
OULAI Fabrice & DAGO Thomas DADIE..... 168-180

- 12. Crises de succession au *Moogo*, de 1897 à 1983 :  
cas du *Konkiistēnga* et *Tema***  
François RIBOU..... 181-199
- 13. L'art plastique contemporain burkinabè sous l'influence de l'école  
des *Avant-gardes* : analyse de quelques productions d'artistes**  
Boukary DABAL & KY Jean Célestin..... 200-218
- 14. Les relations controversées entre les musulmans et l'administration  
française dans la région de Grand-Bassam (1922-1949)**  
Amon Jean-Paul ASSI,..... 219-236
- Géographie**
- 15. Des classes sous paillotes pour étendre l'accès à l'éducation  
en milieu rural burkinabè**  
Issiaka OUEDRAOGO, Goama NAKOULMA & Aude NIKIEMA ..... 237-254
- 16. Impact des mesures barrières du covid-19 sur les revenus agricoles  
des paysans dans la sous-préfecture de Lakota**  
Jean-François Aristide GBODJE..... 255-271
- 17. Analyse de la dynamique spatio-temporelle de l'occupation du sol  
dans la commune de Niakhar (Fatick, Sénégal) entre 2000 et 2022,  
à travers des outils de la télédétection**  
Ibrahima DIOUF & Mohamed Lamine NDAO ..... 272-290
- 18. Variabilité climatique dans la Province du Mouhoun  
au Burkina Faso de 1991-2021**  
Amadou ZAN, Abdoul-Azize SAMPEBGO & Joachim BONKOUNGOU..... 291-302
- 19. Impacts des stations de lavage de véhicules sur l'environnement  
et la santé à Korhogo**  
DIOMANDE Gondo, Lacina Adama FOFANA & SORO Nambé Arouna..... 303-320
- 20. Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département  
de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Mathieu Jonasse AFFRO, Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN,  
Nambegué SORO & Kouamé Felix KOUADIO..... 321-337
- 21. Disparités spatio-temporelles des formations sanitaires publiques  
À Brazzaville en république du Congo**  
Berchmans Giraldo Audron & Clotaire Claver Okouya..... 338-356
- 22. Recourir aux soins traditionnels à Ouagadougou :  
une question de distance ?**  
Sidbéniwendé Esaïe Yanogo ..... 357-371
- 23. Des initiatives comportementales pour une gestion organisée  
des déchets en commune V de Bamako (Mali)**  
Seydou A. TOGOLA, Baba COULIBALY & drissa KELLY ..... 372-386

### Philosophie

- 24. Ce que la paix veut dire chez Nietzsche**  
Ndéné MBODJI ..... 387-398
- 25. Vers un auto-impérialisme du développement durable :  
une analyse bioéconomique de la crise environnementale**  
ABLO Ange & OUATTARA Attchoumounan Paulin ..... 399-417
- 26. Platon, Abû Nasr al-Fârâbî et Rousseau :  
à propos de l'éducation. Enjeux de la réflexion pour Afrique**  
Pamphile BIYOGHE & Alain BOULINGUI MOUSSAVOU ..... 418-429

### Anthropologie et sociologie

- 27. Les facteurs explicatifs du retour à la défécation à l'air libre  
dans la commune de Karimama au Nord-Bénin**  
Soulé EL HADJ IMOROU..... 430-443
- 28. Crise sécuritaire, écoles bilingues et irrédentisme linguistique  
au Burkina Faso**  
Zomenassir Armand BATIONO..... 444-457
- 29. Pratiques potières dans le District de la vallée du Bandama en Côte d'Ivoire**  
Dja Flore KOUASSI-LAGO, Drissa DIARRASSOUBA Bintou TIOTE,  
Saran CISSOKO COULIBALY & Lacina COULIBALY ..... 458-475
- 30. Perceptions du VIH et non-observance au traitement antirétroviral  
chez les personnes vivant avec le VIH suivies à l'hôpital de jour  
du CHU de Bouaké (Côte d'Ivoire)**  
Yéchinmèdjo SORO..... 476-488
- 31. Perceptions sociales de la gravité de l'ulcère de Buruli chez les  
communautés Baoulé et Bété de Taabo, Djébonoua et Daloa (Côte d'Ivoire)**  
Navouon FANNY & Koffi Dermane KOUAKOU..... 489-502
- 32. Analyse des tendances lourdes à l'objectivation du projet  
de gestion durable des mangroves à Ouidah au Bénin**  
Appolinaire D. GNANVI ..... 503-519
- 33. Structures publiques et privées dans la lutte contre  
le VIH/sida à Bouaké : ambivalences et logiques**  
Affoua Toutouwa Marie ADOU, Dimi Théodore DOUDOU,  
Zié Adama OUATTARA & Lorraine Nadia KOUADIO..... 520-543

### Science de l'éducation

- 34. Les difficultés de l'expression orale des étudiants arabophones libyens,  
cas des étudiants du département de français de Waddan**  
Fodé Baba KEITA..... 544-557

### Sciences juridiques et politiques

- 35. An assessment of the challenges of representation  
of Cameroonian women in politics**  
Stanley Chung DINSI..... 558-575



## **Exploitation agricole et dégradation forestière dans le département de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**

**Mathieu Jonasse AFFRO**

*Docteur en Géographie physique,*

*Membre du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales (LABORADDYS),*

*Université Alassane Ouattara*

*(Bouaké, Côte d'Ivoire),*

*Email: [affrojonasse@gmail.com](mailto:affrojonasse@gmail.com)*

**Assoh Hortance Aman Epse N'GUESSAN**

*Docteure, Géographie économique et humaine,*

*Université Félix Houphouët Boigny, IGT,*

*(Abidjan, Côte d'Ivoire),*

*Email : [comnguessanaman30@gmail.com](mailto:comnguessanaman30@gmail.com)*

**Nambegué SORO**

*Maître de Conférences,*

*Membre du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales (LABORADDYS),*

*Université Alassane Ouattara,*

*(Bouaké, Côte d'Ivoire),*

*[nambeguesoro@yahoo.fr](mailto:nambeguesoro@yahoo.fr)*

&

**Kouamé Felix KOUADIO**

*Etudiant,*

*Université Alassane Ouattara*

*(Bouaké, Côte d'Ivoire) ;*

*[Kouadiofelix264@gmail.com](mailto:Kouadiofelix264@gmail.com)*

### **Résumé**

La perte de la biodiversité végétale continue d'animer les débats scientifiques, des gouvernants et les organisations internationales. La forêt, une ressource précieuse pour le développement économique du Département de Soubré connaît ces dernières années une disparition inquiétante. Elle diminue au rythme de l'expansion des cultures commerciales à priori la cacao-culture. Dans ce contexte de changements globaux des milieux naturels voire de crises environnementales, les enjeux deviennent très énormes pour la conservation de ces forêts. Le but de cette étude vise à montrer les formes de dégradations forestières de 1980 à 2020 dans le Département de Soubré. Pour atteindre cet objectif, plusieurs méthodes sont utilisées. Outre l'analyse diachronique, elle permet par usage de la télédétection et des SIG de voir l'évolution de l'occupation du sol de 1980 à 2020. L'enquête par questionnaire a permis quant à elle d'obtenir des informations sur le mécanisme de transformation spatiale et les systèmes de cultures. Les résultats révèlent que le couvert forestier du Département de Soubré subit des transformations majeures entre les années 1980 et 2021. Il passe de 249 035 hectares en 1980 à 71 692 hectares en 2021 soit une réduction de 28,78% en 41 ans. Les activités agricoles constituent les principales raisons de cette disparition. Les techniques culturales encore rudimentaires (96%) et la course au revenu cacaoyer rend difficile la stabilité de cette vaste zone de forêts primaire.

**Mot-clé :** Analyse diachronique - Dégradations forestières - Département de Soubré - Occupation du sol - Techniques culturale.



## **Farming and forest degradation in the department of soubré (south-west Ivory Coast)**

### **Abstract**

The loss of plant biodiversity continues to animate the debates of scientists, governments and international organizations. In recent years, the forest, a precious resource for the economic development of the Soubré Department, has suffered a worrying loss. It is diminishing in step with the expansion of commercial crops, primarily cocoa. In this context of global changes in natural environments, and even environmental crises, the stakes are becoming very high for the preservation of these forests. However, the aim of this study is to show the forms of forest degradation from 1980 to 2020 in the Soubré Department. To achieve this objective, several methods are used. In addition to diachronic analysis, the use of remote sensing and GIS enabled us to see the evolution of land use from 1980 to 2020. The questionnaire survey provided information on the mechanism of spatial transformation and cropping systems. The results show that forest cover in the Soubré Department will undergo major transformations between 1980 and 2021. It will fall from 249,035 hectares in 1980 to 71,692 hectares in 2021, a reduction of 28.78% in 41 years. Agricultural activities are the main reason for this disappearance. Rudimentary cultivation techniques (96%) and the race for cocoa income make it difficult to maintain the stability of this vast area of primary forest.

**Key word:** Diachronic analysis - Forest degradation - Soubré Department - Land use - Farming techniques

### **Introduction**

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement (M. AFFRO et *al* 2023, p.33). L'étude de l'évolution forestière met à nu tous les problèmes de gestions que connaissent les gouvernants depuis plusieurs décennies. Elle repose sur l'idée d'un possible équilibre forestier reflétant les potentialités du milieu. Carrefour des mouvements migratoires (migration Nord-Sud et migration Est-ouest) le Département de Soubré dispose d'immenses ressources naturelles avec un espace forestier d'une superficie de 182 964 hectares autour des années 1980. En outre l'emprise humaine sur ce milieu devient de plus en plus une préoccupation majeure durant ces dernières décennies. Ce sont de vastes plantations de cacao et des cultures vivrières telles que le riz et l'igname exploitée sur une superficie de 208 712 hectares. Ces intenses activités agricoles constituent les principaux facteurs de dégradations du milieu forestier entraînant la diminution du couvert forestier de 182 964 hectares à 71 692 hectares entre les années 1980 à 2020 soit une perte d'environ 111272 hectares en 40 ans (Ministère de l'Environnement, 2020). Concomitamment, les nativités agricoles quant à elles connaissent une augmentation de leur superficie passant de 63027 hectares à 90937 hectares dans la même période (2020) avec une production de 497826 tonnes en 19 ans (MINADER, 2022).



Au regard de la déforestation due aux activités humaines dans le Département de Soubré, plusieurs actions ont vu le jour. Ces actions visent à la restauration du couvert forestier. A cet effet, l'on note depuis 1987 l'implication de l'Etat dans la préservation des écosystèmes forestiers en vue d'un développement durable (K. Hamed, 2018 : p.34). Aussi, entre 2018 et en 2019, les différents agents de la foresterie sous-préfectoral se sont fortement impliqués en matière de reboisement et de protection de la forêt avec des thèmes tel que « un Soubré, un arbre », afin d'encourager les habitants à une attitude écocitoyenne. Dans ce même élan, le gouvernement a entrepris diverses actions face à la dégradation du patrimoine forestier notamment l'adoption en 1988 du plan Directeur Forestier 1988-2015, la réforme de l'exploitation forestière en 1994, le bilan diagnostic de la politique forestière réalisé en 1998 et l'adoption de nouvelles orientations de la politique forestière en septembre 1999 (V. Tieha (2010 : p.10). Ces actions concernent aussi l'agriculture intelligente à travers une vision commune et une approche globale pour le développement durable dans les domaines de l'agriculture et des forêts (FAO, 2016 : p.11). Les projets d'appui s'intensifient pour toujours promouvoir la durabilité écologique par le don de 34 millions de dollars USD pour la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Infrastructures agricole et la restauration des forêts dégradées (la BAD, 2012 : p.16). Malgré tous ses efforts mis en œuvre par le gouvernement ivoirien force est de constater que l'espace forestier dans le Département de Soubré continue de régresser. Donc il se pose le problème de dégradation accélérée du couvert forestier dans le Département de Soubré. Dès lors comment la production agricole influence-t-elle l'évolution du couvert forestier dans le Département de Soubré ? Cette étude vise à montrer les formes de dégradations forestières de 1980 à 2021 dans le Département de Soubré.

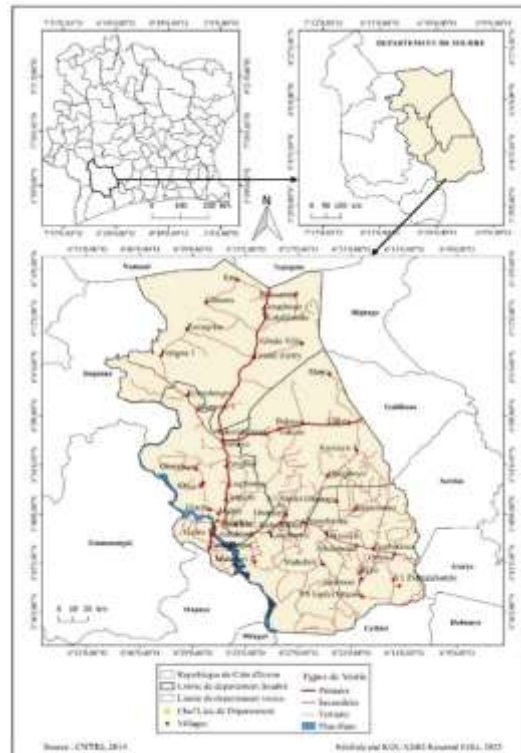
## **1. Méthodologie**

### **1.1. Présentation de la zone d'étude**

Le Département de Soubré est situé entre 5°55'0'' longitude Nord et 6°4'00'' latitude Ouest du Sud de la Côte d'Ivoire (Carte 1). Cette zone appartient au climat subéquatorial qui caractérise la zone de la forêt dense semi-décidue de la Côte d'Ivoire. Les températures moyennes oscillent entre 26 et 28°C et peuvent atteindre jusqu'à 30°C pendant la saison sèche. La pluviométrie moyenne est comprise entre 1 300 et 1 600 mm/an pour 115 jours de pluie (R. Donvahi 2014 : p.6).



### Carte 1 : Localisation du Département de Soubré



Au niveau géomorphologique, ce Département comprend une succession de collines très monotones avec quelques fois des reliefs faiblement élevés. Cette zone est une vaste pénéplaine ondulée s'inclinant graduellement d'une altitude moyenne de 200 m au nord à 80 m au sud. Ainsi distingue-t-on trois types d'unités telles que des plaines intérieures, des bas plateaux et quelques hauteurs qui viennent rompre la monotonie de ce relief (les monts Trokoua à l'Ouest dont l'altitude varie entre 426 m et 445 m). Au plan socio-économique, ce Département à une économie essentiellement agricole avec une population active de 479 438 habitants (RGPH, 2021). Ainsi les cultures de cacao, de café, de l'hévéa et de palmier à huile sont les principales cultures de rentes. Les cultures vivrières portant sur les graminées, les céréales, les fruits, les légumes et les maraichères connaissent un véritable essor dans cette zone considérée comme l'un des greniers du pays. Dans cette zone, les pratiques agricoles sont largement tributaires des conditions naturelles. Aujourd'hui le couvert forestier dans cette zone connaît un véritable problème de dégradation sous l'expansion des activités agricoles.

## **1.2. Données secondaires et primaires**

Deux types de données ont été mobilisés cette étude, à savoir les données secondaires, ce sont essentiellement des sources documentaires provenant des thèses, des mémoires de master les bibliothèques en lignes. Aussi les données cartographiques et satellitaires ont servi à l'élaboration des cartes d'occupation du sol. L'enquête de terrain et les entretiens quant à eux, ont permis d'avoir des informations du terrain.

## **1.3. Les enquêtes par questionnaire**

La méthodologie de recherche est composée de deux phases que sont la collecte des données et le traitement des données recueillies. En effet, la méthode utilisée pour la réalisation de ce travail est choisie selon les objectifs de recherche visés et de la documentation. Cette méthode a permis de recueillir des informations auprès des chefs de ménage. Dans cette étape de notre étude, nous avons adressé un questionnaire aux acteurs agricoles. Les enquêtes auprès de ces personnes vont fournir de précieuses informations sur la réduction du couvert forestière du département de Soubré. Le questionnaire s'articule autour des causes de l'évolution du couvert forestier, des méthodes et modes (l'outillage utilisé) d'exploitation forestière et agricole, enfin les effets induits sur le rendement agricole. L'enquête de terrain s'est déroulée dans les localités suivantes : Konedougou, Bakayo, Mabehiri 2, Koreguhé, Zogbodoua. Ce sont les localités à fortes productions agricoles surtout siège d'importante plantations de cacao pouvant atteindre 15 hectares en moyenne par individus. Le critère de choix des enquêtés s'est fait sur la base de l'âge (au moins 18 ans à 60), de la catégorie socioprofessionnelle (à priori les planteurs) et de l'ancienneté (5 ans d'exploitations). Notons que ce questionnaire adressé aux exploitants a permis d'interroger 155 planteurs dans 5 localités à l'aide de la méthode à choix raisonné.

## **1.4. Traitements des données satellitaires et cartographiques**

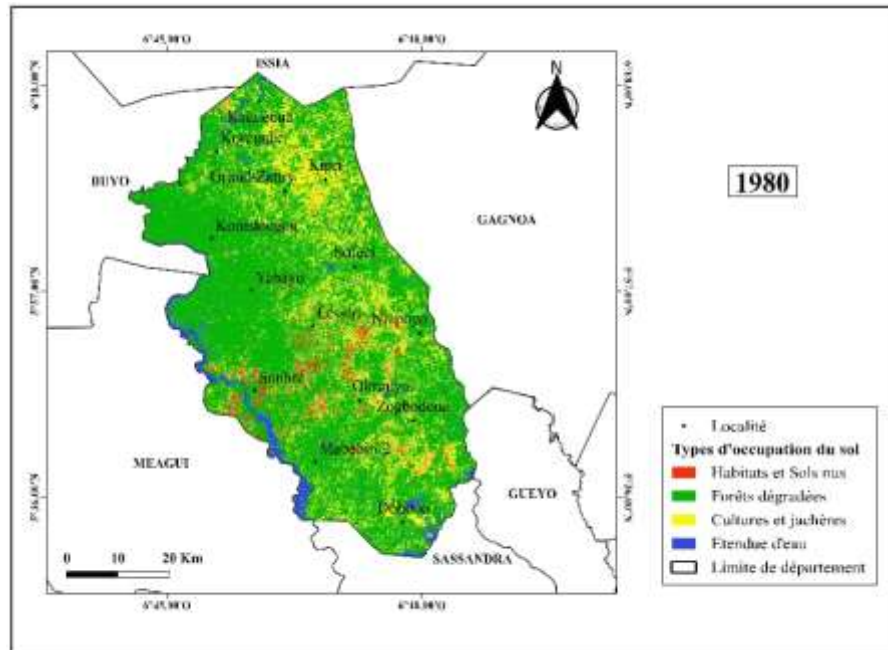
Par la suite un traitement cartographique des données a été effectué par le biais de trois (3) principaux logiciels que sont QGIS 2.16, ARGIS 10.2.2 et ENVI 5.1. Le prétraitement consiste à faire la correction radiométrique, la correction atmosphérique et calcul du NDVI et composition colorée. Le type de classification choisi est classification supervisée, L'analyse de l'indice de végétation, dans cette étude, vise à comprendre les variations spatiotemporelles de l'occupation du sol.

## 2. Présentation des résultats

### 2.1. Analyse des types d'occupation en 1980

L'année 1980 fait partie des années marquantes de l'histoire économique de la Côte d'Ivoire. Ainsi, la carte ci-dessous, présente l'occupation du sol en 1980 dans le Département de Soubré.

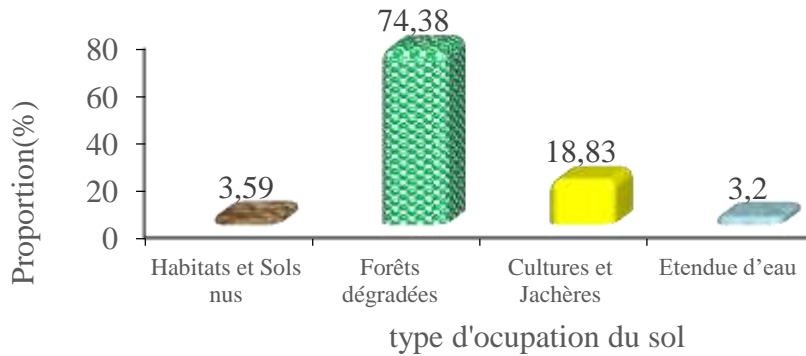
**Carte 4 : Occupation du sol du département de Soubré en 1980**



Source : Landsat 7 ETM, 1980

L'analyse des différents types d'occupation du sol en 1980 présente les habitats et sols nus, forêts dégradées ; culture et jachères ; les plans d'eau. À cette période les zones n'ayant pas encore subi des transformations constituent le sol du développement des activités humaines avec 249035 hectares de forêts soit 74,38% de l'espace Départemental. La superficie des cultures et jachères s'élève à 63 027 hectares soit une proportion de 18,83% à la même date. Par ailleurs, l'habitat et sols nus quant à eux occupent une superficie de 12 038 hectares soit 3,59 % ; ce qui se traduit par une faible répartition de l'habitat. Quant à la superficie de l'étendue d'eau qui est de 10700 hectares.

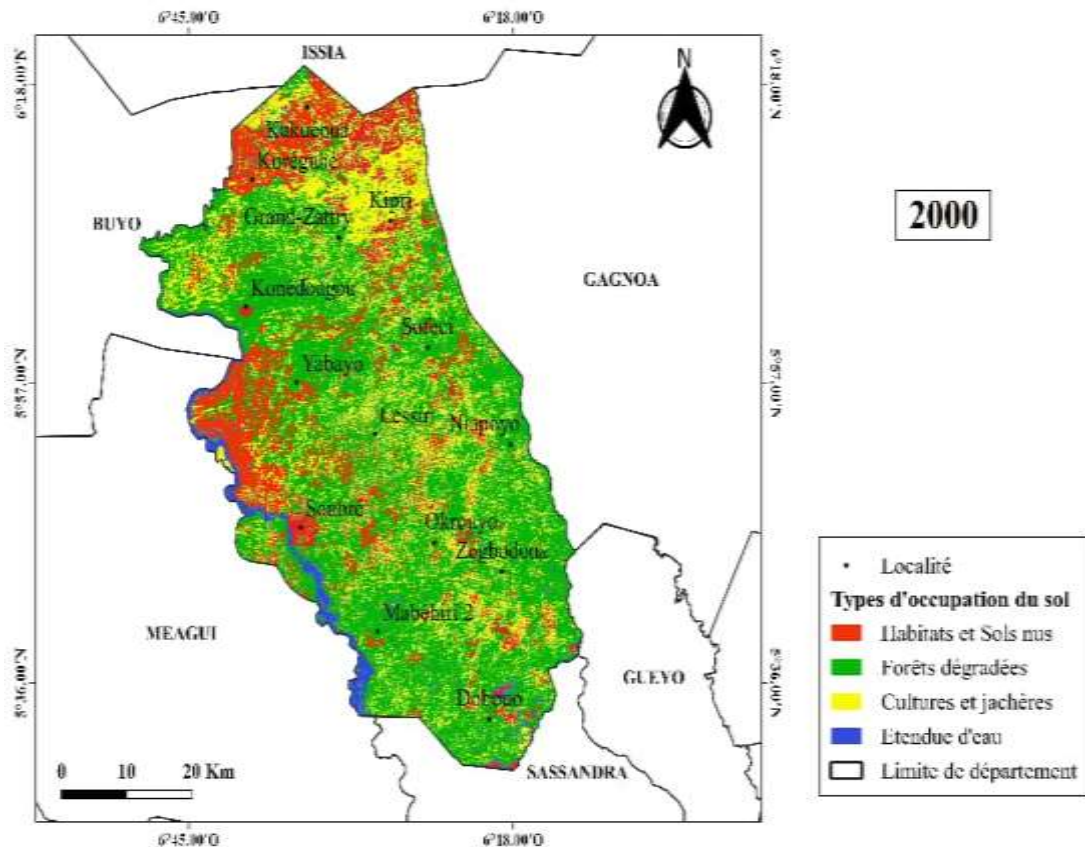
**Figure 1 : Les différents types de classe du département de Soubré en 1980**



## 2.2. Analyse de l'occupation du sol en 2000 dans le Département de Soubré

La carte 2 montre le couvert forestier du Département de Soubré ainsi que les activités humaines (habitats et sols, cultures et jachères).

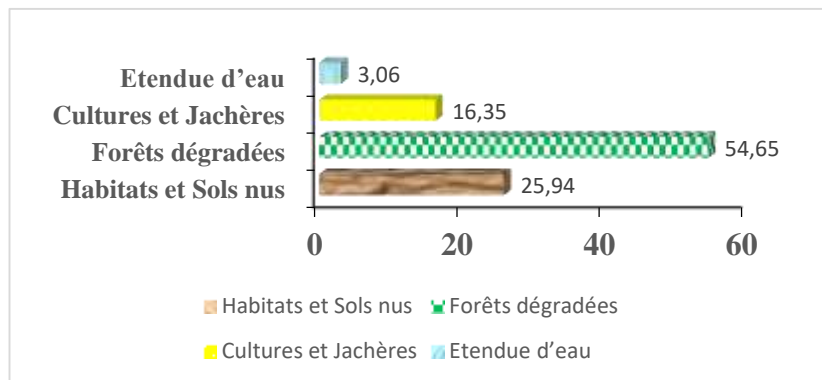
**Carte 2 : Occupation du sol du département de Soubré en 2000**



Source : Landsat 7 ETM, 2000

En effet, le couvert forestier connaît une régression par rapport à l'année 1980. Cela s'observe dans le Nord et l'ouest qui se traduit par l'expansion de l'habitat et des sols nus et aussi au Centre Est du département de Soubré dans les localités de Koreguhé et de Kipri dans la sous-préfecture de Grand Zatry. Ces dégradations sont le fruit de l'exploitation humaine (Construction, cultures agricoles).

**Figure 2 : Proportion des types de classe de l'occupation du sol en 2000**



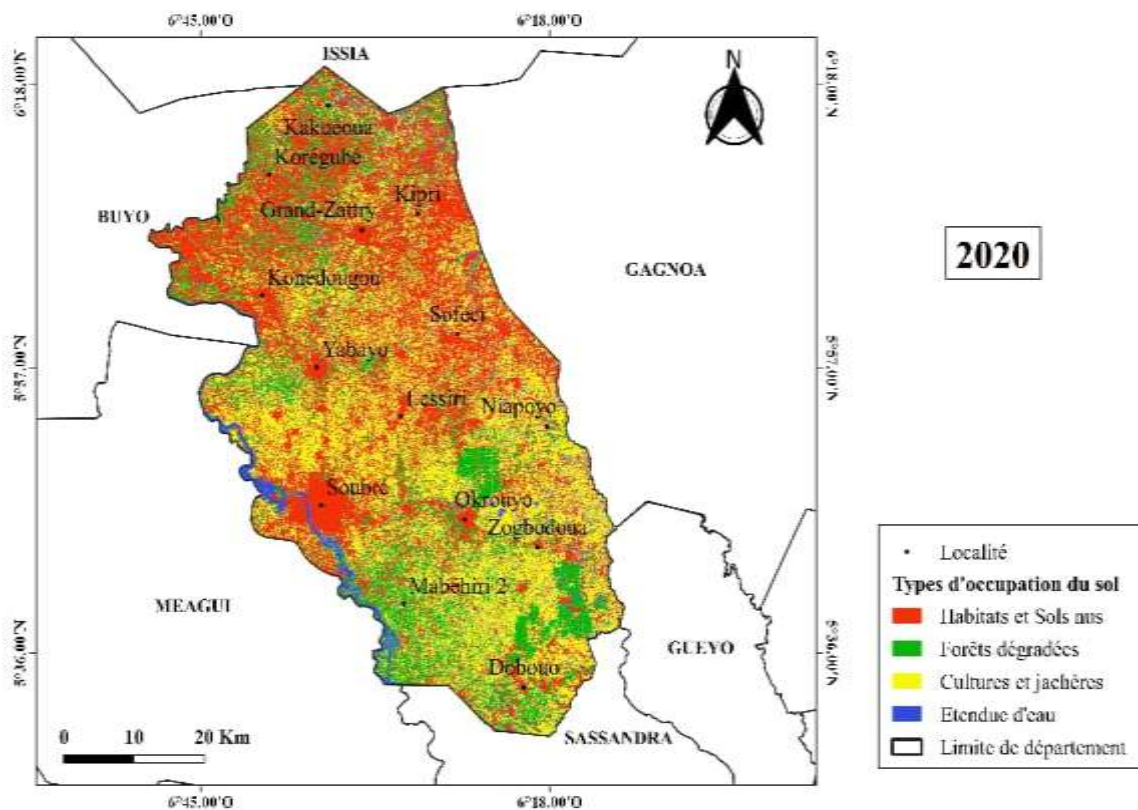
L'analyse de cette figure ci-dessus démontre que les activités humaines et l'étendue d'eau connaissent une croissance moins rapide que celle des habitats et sols nus. Les cultures et jachères prennent de plus en plus de l'ampleur par rapport à la période 1980. De plus, le couvert forestier subit une baisse progressive passant de 182964 hectares en 1980 à 71692 hectares en 2000 soit une perte d'environ 111272 hectares en moins de 20 ans. Cette dégradation s'explique par la croissance rapide des activités humaines à savoir les cultures et jachères (90937 ha) et habitats ; Sols nus (90937ha) et étendue d'eau (13486 ha). Plus explicitement, la proportion des formations forestières s'élève à 54.65 % contre 74,38% (1980). A cette période les cultures qui s'étaient moyennement développées dans les années 1980 connaissent un essor ce qui entraîne une diminution progressive du couvert forestier. En plus, l'habitat et les sols nus de superficies de 3,59% passent aussi à 25,94% en 2000 ; cette augmentation se fait au détriment de la forêt. Par ailleurs l'occupation clandestine du couvert forestier du département de Soubré durant la crise de 2002 a favorisé l'installation de certains migrants au sein du département de Soubré et par ricochet à la surexploitation de son couvert forestier. Enfin, durant la période de la crise politico-militaire de (2002-2012) le couvert forestier de la sous-préfecture de Soubré a connu une forte agression de la part des populations. Ainsi certains exploitants illégaux ont profité de cette période et de l'absence des agents des Eaux et Forêts pour mieux pratiquer le sciage à façon qui est encore très récurrent de nos jours.



### 2.3. Evolution spatio-temporelle du couvert forestier du département de Soubré en 2020.

Ainsi la carte suivante met exergue le couvert forestier du département de Soubré en 2020. L'analyse de cette carte d'occupation du sol montre que la végétation naturelle régresse au profit des autres activités anthropiques. Le couvert forestier du département de Soubré ne reste que des reliques dispersées dans les sous-préfectures. Ces écosystèmes de forêts connaissent une importante dégradation par rapport aux années du départ. Cette dégradation est le fait des activités agricoles.

**Carte 4 :** d'occupation du sol du département t de Soubré en 2020



Source : Landsat Oli 8, 2020

**Tableau 1 :** Répartition des types de classe au sein du département de Soubré

Types de classes	Superficies (ha)	Proportions (%)
Habitats et Sols nus	158685	47,39
Forêts dégradées	71692	21,40
Cultures et Jachères	90937	27,14
Etendue d'eau	13486	4,07
Total	3348	100

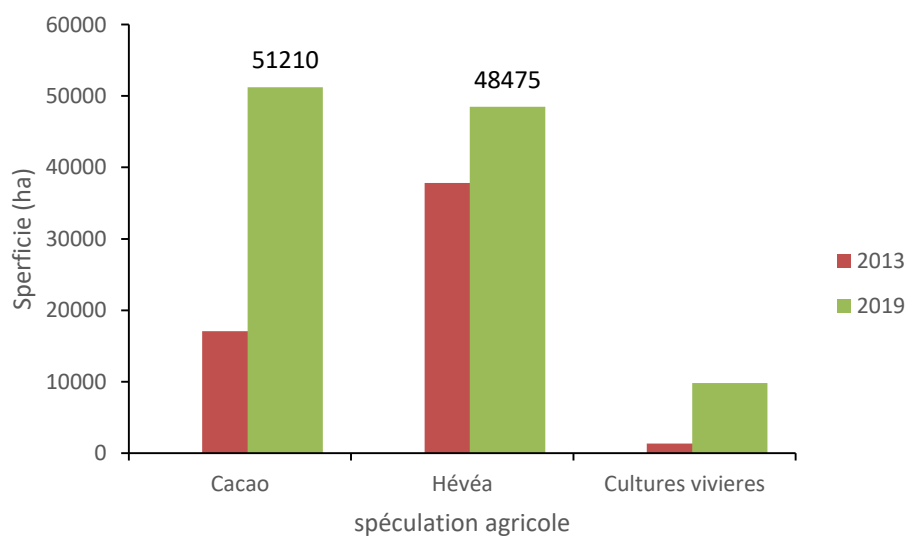
Source : Landsat Oli 8, 2020

Ce tableau, renseigne qu'en 2020, le couvert forestier du département de Soubré a fortement régressé au détriment des habitats et sols nus et des cultures et jachère qui occupent respectivement 47,37 % et 27,14 %. L'essor des cultures de rentes comme l'hévéa, le palmier à huile ajoutés aux cultures de base le cacao et le café constitue les éléments de dégradation de la forêt. Ce qui agit sur la nouvelle boucle du cacao entraînant la perturbation spatiale au niveau de l'occupation du sol. Par conséquent, la proportion de l'habitat et des sols nus ne cesse d'augmenter. La dynamique des activités humaines entraine la perte du couvert forestier (carte 4). En sommes l'espace forestier du département de Soubré subit d'énormes pressions humaines.

#### 2.4. Evolution des activités agricoles dans le département de Soubré de 1986 à 2019

Dans le département de Soubré, l'économie est basée essentiellement de rentes. Au fur des années, la cacaoculture et l'hévéaculture progressent exponentiellement atteignant respectivement les 51210 hectares et 48475 hectares en 2019 (figure 3).

**Figure 3 :** Répartition de la spéculation agricole de 2013 à 2019 dans le département de Soubré



En 2013 les activités agricoles sont dominées par les cultures de rentes avec en tête la culture du cacao d'une superficie de 37842,71 hectares ensuite vient la part de l'hévéa culture (17081,03 hectares), suivie des cultures vivrières avec une superficie de 13258,35 hectares. Ainsi, les activités agricoles couvrent une superficie globale de 68182,09 hectares en 2013. La majorité des planteurs enquêtés attribuent la dynamique agricole par un flux important des mouvements migratoires. Outre la nouvelle boucle du cacao, quant à l'hévéaculture, elle commence à prendre une part de plus en plus importante (17081,03 hectares) dans les toutes

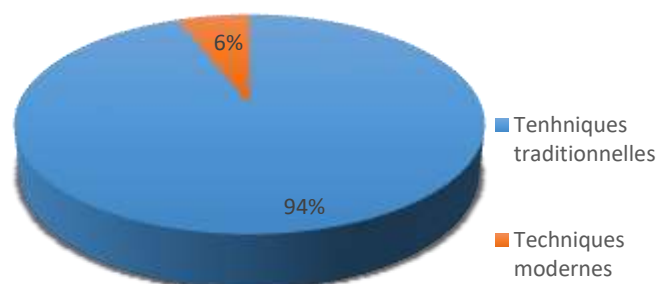


sous-préfectures. Les différents exploitants de la sous-préfecture commencent à avoir un intérêt particulier pour cette culture à cause des retombées économique, conduisant même la plupart des planteurs à détruire leurs plantations de cacao au profit de la culture de l'hévéa. Cette ambiance et symbiose de pratique agricole conduit certainement au recule de la forêt. La prédominance des cultures de rente plus particulièrement le cacao et l'hévéa avec respectivement 51210,19 hectares et 48475,28 hectares en 2019 supplante celles des cultures vivrières. À cela il faut adjoindre les raisons économiques qui ont également alimenté cette forte pratique de la culture du cacao à Soubré, malgré les différentes difficultés que connaît sans cesse ce secteur. La grande surprise vient de l'hévéaculture qui évolue au sein de la sous-préfecture de Soubré de façon exponentielle. Insignifiant durant les trois dernières décennies, cette culture occupe une place de choix à la cacaoculture. La raison économique liée au prix bord-champ est l'une des raisons qui a propulsée cette culture jusqu'à ce niveau, avoisinant ainsi la culture du cacao, ce qui n'était pas le cas. L'attractivité économique de la filière hévéa, représentée par le prix bord-champ du caoutchouc, est le facteur principal expliquant son développement au sein de la sous-préfecture de Soubré selon les planteurs. Quant à la culture vivrière, l'observation des différents diagrammes montrent clairement une monotonie dans l'évolution de ces cultures au détriment des cultures de rentes.

### **2.5. Le système culturel, une pratique encore traditionnelle dans le Département de Soubré**

Les types de pratiques culturelles adoptés par les planteurs restent encore rudimentaires (figure 4).

**Figure 4 :** Proportions des techniques



*Nos enquêtes de terrain, 2020*

Ainsi, 94% des agriculteurs dans le Département de Soubré restent encore traditionnels contre 6%. Il existe trois types de défrichements constatés lors de nos enquêtes de terrain. D'abord, le défrichement sous forêt, rarement pratiqué, a pour but la plantation immédiate d'une parcelle



en culture de rente sans passer par le stade des cultures vivrières. C'est un défrichage progressif. Il ne s'attaque au départ qu'aux strates basses, situées à hauteur, afin de dégager seulement l'espace suffisant pour la plantation. Par la suite, conjointement à la surveillance du recru, le planteur procèdera à un éclaircissement des strates moyennes, qui pourra se poursuivre sur plusieurs années au fur et à mesure de la croissance des cacaoyers. Le paysage apparaît alors assez peu humanisé. Sous une voûte de feuillage parfois jointif de nombreux jeunes arbres sont conservés sur une grande partie de la parcelle. Les deux autres types de défrichage se distinguent par la technique de destruction des grands arbres, la hache ou le feu. Ensuite, le défrichage par abattage mécanique. Il est fait à l'aide des outils comme les haches ou même les tronçonneuses, et de la quantité de travail investie, main-d'œuvre familiale ou main d'œuvre salariée. Ce type de défrichage tend à être de plus en plus radical et à supprimer toute trace de forêt, particulièrement lorsqu'il s'attaque à d'anciennes jachères où une partie du couvert végétal supérieur avait déjà été supprimé. En règle générale les forêts bien développées ne peuvent être totalement défrichées par la seule force du travail du planteur moyen. Ainsi, sur certaines parcelles, il arrive que subsiste une dizaine de grands arbres à l'hectare. Ce paysage est beaucoup plus humanisé que le précédent (le défrichage sous forêt). Enfin, le sur-brûlis. Dans un premier temps, le paysan coupe à la machette les strates herbacées et les plages ligneuses ainsi que quelques arbustes de faible diamètre. Il laisse certains de ces arbustes uniformément répartis pour servir de tuteur à l'igname. Le matériau végétal séché est ensuite réuni au pied des arbres pour y être brûlé. Seuls quelques grands arbres à l'écorce résistante et quelques arbres moyens en pleine croissance peuvent résister au traitement. La destruction des arbres est plus ou moins rapide, le dessèchement et la chute des feuilles peuvent s'étaler sur plusieurs semaines. Quant à la chute des troncs elle peut se poursuivre sur plusieurs années. Les deux dernières méthodes sont plus dominantes que la première dans le Département de Soubré.

Le système agraire pratiqué en forêt dans le département de Soubré se caractérise par l'association des cultures pérennes (café, cacao et l'hévéa) aux cultures vivrières telles que l'igname, manioc, le riz, le tarot et des légumes. Dans ces associations de cultures, les vivriers ont un rôle de protecteur des jeunes plants de caféiers et de cacaoyers contre l'ensoleillement et les risques d'érosion pendant les 3 à 4 premières années de la plantation. Les cultures vivrières disparaissent au fil des années de façon progressive pour faire place aux cultures pérennes. Cette situation amène le paysan à recourir à de nouveaux défrichements pour assurer le besoin alimentaire du quotidien. L'espace forestier du Département de Soubré est

soumis à de nombreuses actions humaines telles, les feux de brousses, l'abattage de bois pour la fabrication du charbon (planche 1).

**Planche 1 : Abattage des bois pour la fabrication du charbon à Zogbodoua**



*Source : Nos enquêtes, 05°40'51''N ; 6°23'59''W ; 19/03/2023, 9h45 min,*

Conscient de la disparition de l'ancienne boucle de cacao, les autorités en place tendent d'apporter quelques mesures de restaurations. Il s'agit essentiellement du reboisement et l'agroforesterie. C'est une opération qui consiste à créer des zones boisées ou des forêts qui ont été supprimé par coupe rase ou détruite pour différentes causes par le passé.

### **3. Discussion**

La perte des milieux forestiers dans le Département de Soubré est attribuée aux différents systèmes de culturale en place. A travers les traitements des images satellitaires de Landsat 7, 1980, 2000 et de 2020, il a été possible pour de suivre l'évolution des formations végétales dans le Département de Soubré entre 1990 et 2018. Ainsi, les résultats des travaux de J.P.Landry (2003 : p.1) ne restent pas en marge de cette donne. Pour lui, l'évolution des forêts s'explique par les formes d'agriculture pratiquées en forêt. Dans cette même dynamique, O. Zanga (2018 : p.37) et L. Nusbaumer (2003 : p.8) signalent que les forêts en générale connaissent des régressions à cause des activités agricoles. Plus il y a expansion des cultures de rentes le couvert forestier est réduit de manière drastique. C'est le cas en Côte d'ivoire où l'on assiste à la réduction des superficies de 20% des aires protégée. Quant à E. Assoumou (2006, p.198) il s'agit plutôt de la modification des peuplements végétaux et l'état successif (floristique, diamétrique, mortalité, recrutement) voire de leur accroissement fonctionnel. Les travaux de P. Nicolas (2007 : p.100) en disent plus, il ajoute que la dynamique des forêts naturelles tropicales est liée à la distribution en taille des arbres au sein du peuplement. En outre, la CNUDD (2020, p.3), note que sous les activités humaines, la forêt recule de 13 millions d'hectares par année, surtout dans la zone intertropicale dont 85% est attribuable à



l'agriculture. Quant à l'ECE (2020, p.9), l'Afrique a le taux annuel de perte forestière nette le plus élevé entre 2010-2020, avec 3,9 millions d'hectares, suivie de l'Amérique du Sud, avec 2,6 millions d'hectares. De plus 100 millions d'hectares de forêts souffrent de diverses agressions : incendies, action des ravageurs, maladies, espèces envahissantes, sécheresse et événements climatiques dommageables. A cet effet, S. Bass et *al* (2015, p.19) affirment que l'Afrique a perdu une vaste superficie de forêt au cours des vingt dernières années, soit 75 millions hectares entre 1990 et 2010 avec un taux de déforestation de 0,5% par an au cours de la décennie écoulée mais des variations considérables d'un pays à l'autre. En plus, le CIFOR (2015, p.60) note que la forêt du Congo croît à un taux net de 0,09 % entre 1990 et 2000 et de 0,17 % entre 2000 et 2005. L'essentiel des pertes de couvert forestier à ce jour en Afrique peut être attribué d'une part aux pressions exercées par des utilisations des terres, l'agriculture en particulier, et d'autre part à des extractions de bois associées à la demande en bois rond industriel et en combustible ligneux, bien que les deux se produisent souvent simultanément ou consécutivement, à mesure que l'abattage et l'essor des infrastructures facilitent l'accès. A cet effet, A. Arlène (1992, p.31) souligne que la forêt disparaît à un rythme annuel moyen de 330 000 ha entre 1960 et 1990. la zone de "forêt dense" comptait environ 8,3 millions d'ha en 1955 et plus que 1,5 millions ha en 1990, soit une diminution du taux de boisement de 57 % en 1955 à 10% en 1990. Quant à k. Moussa et *al*, (2014, p.1) la couverture forestière dense humide d'environ 8,14 millions en 1960 avec la présence de gros blocs passe en respectivement de 2,6 millions ha et 1,35 millions hectares en 1980 et 2000. Par ailleurs, le ministère des Eaux et foret de Côte d'Ivoire (2017, p.4) ajoute que le couvert forestier qui était à 16 millions d'hectares au début du siècle dernier, la forêt ivoirienne est passée à 7 850 864 hectares en 1990 puis à 3 401 146 en 2015 et celle actuelle est de 2 millions d'hectares de forêt naturelle. La dynamique des cultures s'explique par une expansion des productions au fil des années. Pour cela de nombreux auteurs n'ont cessé de le souligner dans leurs œuvres. En plus, A. SANGARE (2009.p.21) affirme que 40% de la production mondiale de cacao, soit 1,404 million de tonnes en 2004 proviennent de la Côte d'ivoire. La production est assurée dans la « nouvelle boucle du cacao » qui couvre le Haut (30,6%) et le Bas (13,8%) Sassandra et « l'ancienne boucle », constituée par le Moyen Comoé (7,66%) et le Moyen Cavally (7,15%). Au niveau du caféier la production passe de 250 000 tonnes en 1990 à 145 000 tonnes en 1994. Par ailleurs, Y. Dandonougbo (2020, p.2) affirme que l'agriculture constitue la base de l'alimentation de toute l'humanité en assurant son bien-être social et sa prospérité. Ensuite, Kouamé (2019, p.7) souligne aussi que la cacaoculture constitue l'une des bases de l'économie de nombreux pays producteurs dont la Côte d'Ivoire. Avec une production



d'environ 2.1 millions de tonnes, le cacao représente à lui seul 30% des recettes d'exportations.

Forêt, source de développement de l'agriculture en Côte-d'Ivoire, en effet, le FAO (2020, p.16) affirme que les forêts fournissent de l'eau, atténuent le changement climatique et procurent un habitat à de nombreux pollinisateurs, soit un ensemble de services essentiels pour une production alimentaire durable. Selon PDC-NDT (2017, p.6), la pratique répétée des feux de végétation dans la mise en place des cultures ou la chasse modifie profondément la structure de la végétation spontanée ; elle favorise aussi l'encroûtement de la surface des sols, ce qui rend les premières pluies très nuisibles. Ce phénomène de l'encroûtement est très répandu dans le nord du pays où les sols sont dérivés de matériaux siliceux. Pour le CBFF (2014, p.54), le développement des infrastructures, l'exploitation agricole, l'exploitation forestière et industrielle du bois sont les facteurs déforestation et de dégradation des forêts. Par ailleurs, la régression forestière impacte profondément le patrimoine agricole car elle agit sur les éléments de développement de l'agriculture comme le climat qui a toujours été un facteur important dans la hausse ou baisse du rendement agricole de nombreux pays. Dans ce même élan, Clermont (2010, p.1) note que la déforestation entraîne le changement climatique. Pour P. Wayou (2014, p.20), la réduction de la durée des saisons culturales entraîne une désorganisation du calendrier nécessitant la mise au point des variétés à cycle court pour surmonter la contrainte climatique. Ertlen (2011, p.36) le pédoclimat influence énormément la vie dans le sol par les vitesses et processus de décomposition. K. E. Kassin et al (2008, p.3) le climat favorise le développement de la cacao culture en permettant une croissance régulière, une floraison et une fructification abondante et des poussées foliaires bien réparties au cours de l'année. La modification du couvert forestier a des effets négatifs sur les sols agricoles. Ainsi, Blanchard (2010, p.34), note que la modification du couvert forestier agit sur la topographie (la forme et la position de la pente) et est l'un des éléments principaux qui explique la variation latérale des structures pédologiques. En outre, D. Ertlen (2011, p.32), souligne que la répartition de la matière organique dans le profil pédologique est un critère important de différenciation pour un grand nombre de types de sol. C'est un témoin important du type de pédogénèse et de la dynamique du sol. Cette observation donne également un premier aperçu du potentiel de stockage des matières organiques et des informations associées. Bref, la forêt, ce patrimoine vital devient de plus en plus rare pour le monde rural.



## Conclusion

Cette étude met en lumière la dynamique du couvert forestier dans le Département de Soubré. La régression des forêts se fait au profit des espaces humanisés. Cette zone est foncièrement agricole à priori les cultures cacaoyères. Aux conditions climatiques favorables, s'ajoute une démographie croissante exigeante en terres agricoles qui aboutit à une extension des exploitations au profit de la protection des ressources naturelles. L'analyse diachronique (1980-2020) de l'occupation des sols a permis d'apprécier changements intervenus. Il ressort que la forêt perd environ sa moitié de sa superficie. Les formations forestières du département régressent au fil des années au profit des cultures de façon continue. Les cultures de rentes telles que les plantations de cacao constituent les principales activités agricoles dans le Département de Soubré. Les techniques utilisées sont généralement archaïques. L'extension et la prolifération des exploitations agricoles ont eu une très grande influence sur les ressources naturelles. Le développement de très grandes plantations de cacao, de café, d'hévéa, de riz et de cultures vivrières ont mis en péril l'évolution du couvert forestier du Département de Soubré.

## Références bibliographiques

AFFRO Mathieu Jonasse, FOFANA Chifolo Daniel, SORO Nambegue, 2023, L'état ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, in *Perspectives Philosophiques-Actes du colloque international*, Volume XV - Numéro 27 Campus 2 Bouaké, les 05, 06 et 07 Octobre 2023, p.19

ARLENE Alpha, 1992, *politiques économiques et forêt le cas de la cote d'ivoire*, université paris 1, thèses, pantheon-sorbonne sciences économiques-sciences humaines sciences juridiques et politiques, 396p.

DANDONOUGBO Yevesse, 2020, Effet de la Variabilité de la Température et des Précipitations sur le Revenu Net des Cultures Céréalière au Togo : Approche SemiParamétrique, *Document De Politique Générale 695, AERC CREA, 8p.*

ASSOUMOU Ondo Emmanuel, 2006, *Dynamique des paysages végétaux du littoral centre-ouest du Gabon autour de port-gentil : Approche spatiale et analyse des données de terrain*, Université Paul Valéry Montpellier, 302p.

FAO ,2020, *Forêts, Biodiversité et Activité Humaine* p.10



KASSIN Emmanuel, DOFFANGUI Koné, KOUAME Brou, ASSA Ayémou, 2008, Variabilité pluviométrique et perspectives pour la replantation cacaoyère dans le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire, in *Journal of Applied Biosciences* 12 : 633 - 641.p.3

MOUSSA Koné, KOUADIO Yao, NEUBA Danho Fursy Rodelec, MALAN Jah Francois, and COULIBALY Lacina, 2014, Évolution de la couverture forestière de la Côte d'Ivoire des années 1960 au début du 21e siècle, in *International Journal of Innovation and Applied Studies* ISSN 2028-9324 Vol. 7 No. 2 Aug. 2014, p.782-794,13 p.

NUSBAUMER, 2003, *Structure et composition floristique de la forêt classée de Scio (cote d'ivoire)*, p.8

SANGARE Abdourahamane, KOFFI Edmond, 2009, *État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture : Second rapport national*, p.9

WAYOUTEKEHI Pacome 2014, *Variabilité climatique et production agricole en zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire : cas du maïs et de l'igname*, p.20